



Assemblée générale du 27 mars 2011

Madame Marie-Pierre Cournot, présidente du Conseil presbytéral, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de l'association cultuelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg.

Sur sa proposition, l'assemblée élit le modérateur, Monsieur Laurent Heilmann, puis le bureau de l'assemblée, Madame Chantal Escande et Monsieur François-Xavier Romanacce.

I / APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2010 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

II / RAPPORT MORAL

La présidente de l'association, Marie-Pierre Cournot, donne lecture du rapport

L'année dernière lors de notre assemblée générale, nous vous avons présenté le nouveau projet de paroisse : « Accueillants, pour une église qui grandit en nombre et en foi ».

Nous vous proposons cette affiche pour l'illustrer. Attention, ne nous trompons pas de débat. Il n'y a aucun enjeu dans la réalisation de cette affiche ou dans le choix de cette image. L'enjeu est clair, il est dans le mot d'ordre : « Accueillants, pour une église qui grandit en nombre et en foi ».

Nous disions l'année dernière à la fin de la présentation du projet, je cite : « pour conclure, voici les 5 thèmes majeurs, les 5 priorités, autour desquelles le projet d'Église est bâti, priorités qui représentent l'essentiel de l'investissement futur de la paroisse, en temps, en argent et en énergie :

1. Cultes joyeux et percutants
2. Mieux communiquer vers l'extérieur
3. Compléter l'équipe permanente et développer le bénévolat de l'accueil et du secrétariat
4. Lancer une animation en semaine au temple de Pentemont
5. Renforcer le suivi des nouveaux et l'attention aux jeunes ».

Reprenons-en les grandes lignes si vous voulez-bien, ce sera notre fil conducteur pour parler de notre vie ecclésiale en 2010 et du programme qui nous attend.

1. Cultes joyeux et percutants

Le culte étant la raison d'être de notre association cultuelle, quelle joie de se fixer un tel objectif ! L'année 2009 a vu le lancement du culte du soir rue Madame et l'emménagement permanent du culte du matin rue de Grenelle. Aucun changement de cette envergure en 2010, et je vous rassure, rien de tel non plus n'est prévu en 2011 !



La formule du culte du soir a réellement trouvé sa place et son public propre, avec une fréquentation qui ne faiblit pas.

La mise en place de cultes spéciaux le matin s'est poursuivie avec deux cultes particuliers dans le mois, le culte de rassemblement le deuxième dimanche et, innovation de 2010, le culte musical du 4^{ème} dimanche. J'en profite pour remercier Cécile Sykes qui coordonne l'organisation et le programme musical de ces cultes, en veillant à ce que les moments musicaux s'insèrent bien dans le déroulement habituel du culte.

Grâce à Cécile, à nos trois organistes Isabelle, Peter et Benjamin, aux paroissiens musiciens qui ont déjà participé à ces cultes et à ceux qui participeront, ces cultes musicaux sont bien partis !

Vous l'avez entendu tout à l'heure de la bouche de notre trésorier, l'assistance aux cultes n'a pas augmenté globalement sur l'année 2010 par rapport à l'année 2009, et c'est principalement dû à l'absence de quelques grands cultes en 2010 comme le culte de confirmation. Mais depuis septembre le nombre moyen de participants au culte est en hausse par rapport à 2009 pour la même période. Nous notons de plus un rajeunissement sensible et une diversification du public des cultes. C'est une tendance qu'il nous faut essayer de maintenir en 2011.

Une fois par mois après la fin du culte, un moment de « Prière Bénédiction » est, proposé depuis janvier au culte du soir et au culte du matin, pour ceux qui, traversant peut-être un moment difficile, souhaitent un soutien de prière de la part de quelques frères et sœurs. 4 à 6 personnes y participent, en présence d'un de nos pasteurs.

Arrêtons-nous un peu sur les activités bibliques dédiées aux enfants.

Au début du culte, une place particulière est faite aux enfants, avec une parole spécifique à leur intention avant qu'ils ne rejoignent leurs groupes d'activité.

Depuis septembre 2010, l'école biblique du dimanche, sous la houlette de Francis Sykes, est passée d'un rythme hebdomadaire à un dimanche sur deux : elle a lieu les 2^{èmes}, 4^{èmes} et 5^{èmes} dimanches du mois. Ce pari est tout à fait gagnant, puisque non seulement cela a fidélisé les enfants à l'école biblique, et partant les parents au culte, mais cela évite que les scouts et l'école biblique n'aient leurs activités le même week-end.

L'école biblique du mardi, coordonnée par Edith Hellich, est un réel lieu d'ancrage pour des enfants dont les familles sont moins présentes au culte, voire pour certaines moins proches de l'église.

Au total, pour nos deux écoles bibliques, du mardi et du dimanche, il y a 35 enfants contre 23 l'année dernière. On me demande parfois quelle est la différence entre l'école biblique du mardi et celle du dimanche, il n'y en pas en dehors de la date, du lieu, de l'horaire et de la fréquence : le programme est le même.

J'en profite pour rappeler que les moniteurs de l'école biblique reçoivent une formation. Celle-ci est commune pour tous les moniteurs appartenant aux cinq paroisses du secteur Seine Rive Gauche, c'est-à-dire Bicêtre-Ivry-Vitry, Montrouge, Plaisance, Port-Royal-Quartier-Latin et Pentemont-Luxembourg. La formation est assurée chaque année à tour de rôle par un des pasteurs des paroisses du secteur.

Même élan de croissance pour le jardin biblique, qui a connu une belle expansion cette année grâce au dynamisme de ses responsables, Claude Riffé en tête. Nous sommes passés de 3 enfants inscrits l'année dernière à au moins une dizaine cette année.

La garderie accueille le matin les plus jeunes de nos paroissiens, parfois nombreux. Cécile Henry, qui coordonne cette activité, aura bientôt besoin d'être soutenue, puisqu'un heureux événement est maintenant très proche.

Rue Madame, du fait du peu, voire de l'absence d'enfants au culte du soir, nous ne proposons plus



d'activités organisées. Par contre un espace a été réservé pour les enfants dans la chapelle afin qu'ils puissent, sous l'œil de leur parents, assister au culte en dessinant.

Le doux bruit de tous ces enfants nous rappelle certains dimanches que l'Eglise du Seigneur est faite d'enfants, de jeunes et de plus âgés. Qu'au commencement était le verbe, que l'essentiel est de transmettre la parole, et qu'il n'y a pas d'âge pour commencer !

Un mot du catéchisme. Le décalage de l'âge des enfants du catéchisme s'achève cette année. Le but était de préparer au baptême et à la confirmation des enfants de classe de 2^{nde} et non de 3^{ème} comme c'était le cas auparavant. Et c'est pourquoi il n'y a pas eu de culte de confirmation en 2010.

Ce changement est un succès. Les enfants sont plus mûrs, plus présents, moins dissipés et plus concernés.

Un effort particulier est fait pour rendre cet enseignement riche et motivant, grâce à l'implication des deux pasteurs, de Taka et d'Etienne Rufenacht. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : nous avons cette année 55 catéchumènes contre 36 l'an dernier.

Je termine ces quelques mots sur les enfants, par de chaleureux remerciements pour tous les adultes qui accompagnent les enfants, des plus petits aux grands ados, dans ces activités de transmission, d'éveil de la foi et d'instruction biblique.

2. Mieux communiquer vers l'extérieur

Le site internet rénové est un objectif et une priorité importants car c'est sans conteste la vitrine de la paroisse qui touche le public le plus nombreux et le plus divers.

C'est probablement le point le plus délicat de ce rapport moral. En effet ce point-là n'a pas avancé comme il aurait pu. Je le dis avec beaucoup de clarté car c'est moi qui en ai la responsabilité principale.

Pour autant, il ne s'est pas rien passé. Le cahier des charges de notre futur site internet est presque terminé, ce qui nous a demandé beaucoup de travail. Les appels d'offre pourront bientôt être lancés.

Je remercie pour cela Constance Wiblé qui m'entraîne et me guide dans ce grand projet très technique mais aussi très stratégique.

Une autre action de communication, annoncée à la dernière assemblée générale, la lettre d'information électronique, a débuté au mois de janvier 2011. Elle s'appelle Pentelux Hebdo et arrive tous les vendredis chez plus de 350 adresses mails connues. Elle est essentiellement destinée à nos paroissiens, mais peut-être plus particulièrement à ceux qui sont un peu en marge de notre église. N'oubliez pas de donner votre adresse mail au secrétariat si vous ne recevez pas encore Pentelux Hebdo !

La communication autour du culte du soir a été reprise en 2010, avec une nouvelle affiche, des interviews de nos pasteurs dans les journaux protestants, et même des encarts publicitaires.

Et pour finir nous avons affiché des kakémonos à l'extérieur du Temple de Pentemont pour accroître notre visibilité dans le quartier.

3. Compléter l'équipe permanente et développer le bénévolat (accueil et secrétariat)

Depuis la dernière assemblée générale, l'équipe de permanents a bien changé !

Armandine Wolff a quitté fin mai le poste de secrétaire de paroisse, et David Veldhuizen lui a rapidement succédé, à mi temps seulement. A peu près en même temps, Sylvie Arnstam a pris le poste



de Secrétaire Général dont nous avons débattu à la dernière assemblée générale.

Je crois que tout le monde apprécie le professionnalisme, la rigueur et la gentillesse de David.

Sylvie quand à elle, est devenue en quelques mois un maillon sûr du fonctionnement du conseil presbytéral. Le pilier permanent, sur place, administrativement au courant de tous les dossiers, moteur efficace de la transmission d'informations entre les différents responsables d'activités, elle permet de rendre le fonctionnement plus fluide et donc plus efficace pour les conseillers qui ont de grosses responsabilités. Par ailleurs, dans sa fiche de poste une part importante de son temps de travail était dédiée à l'accueil, et on ne peut pas dire qu'elle aille à l'économie sur ce plan-là. Physiquement très présente rue Madame, installée dans son bureau du rez-de-chaussée, au milieu de l'entrée, toujours disponible pour tous, elle écoute et répond avec beaucoup de bienveillance à nombre de passants, paroissiens ou non.

Le projet de développement d'une petite équipe bénévole pour participer à l'accueil et au secrétariat a mûri toute l'année 2010, porté par Dominique Fougeirol, pour se concrétiser en janvier 2011. C'est Elisabeth Argaud qui a accepté la première de se lancer dans cette entreprise, accompagnée de Claude Gauch. Le dénommé « salon d'accueil » au rez-de-chaussée rue Madame a été retapé dans cette optique et accueille cette petite équipe tous les vendredis après-midi. Un grand merci, au passage, à notre maîtresse de maison de la rue Madame Claire Camincher, et à nos grands de la BAU, la Branche Aînée Unioniste, qui nous ont donné un bon coup de main, ou plutôt de pinceau ! Nous espérons pouvoir très bientôt étendre cet accueil à d'autres jours de la semaine et élargir à d'autres activités en particulier de secrétariat.

4. Lancer une animation en semaine au temple de Pentemont

Les concerts spirituels protestants, les CSP, ont été lancés pour une première saison en avril dernier sous l'impulsion de Philippe Oliviero et grâce à une subvention de la Sacem. Ils ont repris le 1^{er} mars pour la deuxième saison, coordonnés cette année par Philippe Bujon et Isabelle Sebah, qui sont épaulés par Basile Schlumberger et Alain Bonnet pour la communication. Les premières séances ont réuni de 10 à 25 personnes, essentiellement des paroissiens. Il nous faut manifestement faire encore des efforts de communication dans le quartier si nous voulons que les CSP jouent le rôle que nous avons imaginé.

Il serait bon que des paroissiens, en particulier habitant le 7^{ème}, participent à faire connaître les CSP par une large distribution d'affiches et de tracts.

5. Renforcer le suivi des nouveaux et l'attention aux jeunes

- Suivi des nouveaux :

Depuis deux ans Béatrice Clerc-Dejour prend soin des fameux petits papillons de la cruche. Elle contacte rapidement le rédacteur du papillon pour faire connaissance et préciser ses souhaits : rencontrer un pasteur, faire partie de la paroisse, devenir membre électeur, venir un vendredi au salon d'accueil, rencontrer des paroissiens ... Simon Wible est présent à chaque étape, Sylvie et David assurent l'envoi d'un courrier spécifique, Dominique Fougeirol supervise le tout.

Cette année, c'est près d'une centaine de personnes nouvelles qui ont rempli un papillon. Toutes ont été contactées, toutes ont souhaité devenir paroissiens et une vingtaine ont assisté au dîner des nouveaux du 20 janvier. Nous devons poursuivre nos efforts pour donner l'envie de s'intégrer dans notre paroisse.

Nous pourrions dans cette rubrique dire un mot du Parcours alpha. La cuvée 2010 n'a pas rencontré le public espéré malgré les gros efforts de communication de l'équipe organisatrice menée par Dorothee Gallois-Cochet. En revanche, les échanges ont été riches, les participants réguliers et ils se sont déclarés



heureux du parcours. Une réflexion est en cours pour 2011 : décaler le parcours en début d'année 2012 au lieu de l'automne 2011 où tous les parcours concurrents ont lieu ? S'associer à d'autres paroisses ? Ou même sauter une année ? Mais cela ne doit pas nous faire oublier que le succès du recrutement de participants dépend avant tout de notre engagement à nous tous. Si chacun de nous amenait une personne... nous serions totalement submergés !

- Jeunes :

En février dernier, 20 ados de 14 à 17 ans sont partis faire du ski une semaine à St Véran, accompagnés de 5 adultes dont Chantal et Jean-Paul Morley. En plus du ski et des pauses spirituelles dites 'moments spi', les jeunes ont préparé et filmé deux sketches et une chanson pour participer au concours ZeBible, la Bible pour les jeunes. Les participants font maintenant le siège des pasteurs pour exiger un nouveau camp l'année prochaine...

Une nouvelle activité pour les 18-30 ans est en train de prendre corps.

La DJeep qui avait elle-même succédé à l'AJL au début des années 2000, est en sommeil depuis mars 2010.

Un nouveau groupe, provisoirement baptisé « Les 18-30 ans », s'adresse aux jeunes des 5 Eglises réformées du secteur Seine Rive Gauche. Pour aider ce groupe à s'organiser, nous bénéficions de l'appui de Simon Wiblé et d'Alex Foote, animateur jeunesse régional de l'ERF depuis quelques mois. Alex Foote viendra rencontrer le conseil presbytéral et présenter son ministère au mois d'avril.

Je vais avec grand plaisir dire un mot de notre Groupe local de EEUDF. Environ 80 enfants et 20 responsables, répartis entre la meute de Louvettes-Louveteaux, le groupe des Eclaireuses-Eclaireurs, et les BAU la Branche Aînée Unioniste. Nous devons beaucoup à Laurence Bruneton qui coordonne tout cela, à son dynamisme, à son expérience et son sens des responsabilités, toutes qualités largement partagées par les responsables à qui va toute notre reconnaissante admiration.

Le groupe des 30-45, créé il y a maintenant 2 ans à l'initiative de Constance et Simon Wiblé, est en bonne santé. Cinq ou six couples, autour de Flavie et Denis Verrey, sont moteur. Un dîner trimestriel est organisé qui rassemble chaque fois plus de 35 participants. Les effets se font déjà sentir, la présence grandissante de ces 30-45 au culte est un grand succès, ainsi que l'implication dans la paroisse de certains d'entre eux.

*
* *

Maintenant que nous avons fait un rapide tour de l'état d'avancement de notre projet d'Eglise, il me reste à vous parler de trois autres points de notre vie ecclésiale. Un point sur les problèmes de mise en conformité de la rue de Grenelle, un autre sur les travaux de restauration de l'orgue de ce temple, et pour finir quelques mots sur les changements au sein du conseil presbytéral.

• Travaux de sécurité pour la mise en conformité réclamée par la Préfecture de police :

Je ne reviens pas sur les problèmes de la rue Madame, ils ont déjà été longuement évoqués tout à l'heure, si ce n'est pour souligner l'attribution d'une subvention de 36.000 euros par la Ville de Paris ce qui nous a aidé à financer les travaux pour environ un tiers de ceux-ci. Rapport financier et annexes aux comptes détaillent cette question.

Pour la rue de Grenelle, il s'agit de savoir combien de personnes sont autorisées à accéder aux étages, et en particulier au beau salon Luther. L'affaire est complexe car c'est en théorie au propriétaire, la Ville de Paris, de se charger des relations avec la préfecture et de la mise en conformité de ses locaux. La Ville de Paris, nous noyant depuis plus de deux dans des dédales d'arguties, nous avons pris la décision



d'entreprendre nous-mêmes les démarches auprès de la Préfecture de police pour savoir ce que nous permet l'état des lieux et quels travaux éventuels il faudrait faire. Nous verrons ensuite de quels appuis nous pouvons nous prévaloir pour faire en sorte que la Ville de Paris assume mieux ses responsabilités et pour trouver des financements pour les travaux qui seront nécessaires. Une première réunion purement technique avec un architecte de la Préfecture a été plutôt encourageante. Une autre, plus « politique » a eu lieu il y a quelques jours avec Rachida Dati, maire du 7^{ème}.

- Orgue

L'orgue de ce temple est mal en point, il nécessite des réparations vitales et même une rénovation de grande envergure. Les années passant, l'affaire se fait de plus en plus urgente, la bonne marche de l'instrument n'étant due qu'aux prouesses de nos trois organistes qui connaissent bien ses failles. La Ville de Paris qui est propriétaire n'est pas en mesure d'assurer le financement des travaux qui se montent aux alentours de 400 000 euros. Le ciel qui se mêle parfois des affaires humaines, a permis qu'un de nos paroissiens, Jérôme Seydoux, président de la société de cinéma Pathé, accepte de participer à une action de mécénat pour une part très importante de la rénovation de cet orgue.

En pratique, si la convention de mécénat était signée dans les jours qui viennent pour passer au conseil de Paris du mois de mai, les travaux pourraient commencer au plus tôt dans le dernier trimestre 2011. L'orgue serait entièrement démonté, les travaux se faisant exclusivement dans l'atelier du facteur d'orgue. Il ne devrait donc pas y avoir pour nous trop de perturbations, sauf bien sûr l'absence de l'orgue pendant environ 18 mois.

- Evolutions du Conseil presbytéral.

François Schlumberger quitte, comme prévu depuis deux ans, les fonctions de trésorier qu'il a assurées pendant onze années avec le dévouement et l'efficacité que nous lui connaissons tous. C'est dans cette optique que Jean Herr a été élu au bureau comme adjoint au trésorier en juillet 2010 et qu'il a accepté de se tenir prêt lorsque le Conseil élira son nouveau bureau après l'Assemblée générale.

François restera au Conseil presbytéral pour achever sa douzième année de conseiller. Nous sommes très heureux qu'il nous supporte encore un peu et mette son irremplaçable expérience au service du nouveau trésorier, du Bureau et du Conseil pendant encore un an.

D'autre part, le Conseil presbytéral élira également son nouveau président.

En effet, après deux ans de présidence, qui ont fait suite à trois comme vice-présidente, j'ai souhaité mettre fin à ce mandat. Ces années ont été bien remplies, parfois peut-être un peu trop à certains moments, et il me semble sage de passer maintenant le flambeau à d'autres, peut-être plus disponibles que moi.

Je rends grâce pour les immenses bienfaits que j'ai reçus dans l'exercice de cette fonction et j'aborde ce tournant avec beaucoup d'espérance. Je suis heureuse de rester au service de notre paroisse, au sein du Conseil presbytéral, à la place où l'on m'appellera, pour poursuivre le travail avec une équipe remarquable de bénévoles et de salariés, tous inspirés et accompagnés par des pasteurs aussi ardents que dévoués.

Comme il en a la responsabilité, le Conseil s'est très impliqué ces derniers mois pour discerner le(a) paroissien(ne) qui prendra la suite. Ces recherches nous permettent d'être confiants et de vous assurer que, selon les résultats des élections (celle des nouveaux conseillers par notre Assemblée générale réunie aujourd'hui et celle du bureau par le nouveau Conseil presbytéral dans quelques jours, tout est en place pour que notre projet d'Eglise « Accueillants, pour une Eglise qui grandit en nombre et en foi » se déploie pleinement et que ses cinq ballons soient envoyés aux quatre coins du monde.



III / RAPPORT FINANCIER : COMPTES 2010

Le Trésorier, François Schlumberger, rappelle que c'est le cinquième exercice clos de la nouvelle association Pentemont-Luxembourg et que les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans le cadre des dispositions légales et réglementaires imposées aux associations culturelles entrant dans le champ d'application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005 et du décret 2006-335 du 21 mars 2006 (plus de 153.000 € de dons reçus en 2006 donnant droit à un avantage fiscal).

Aucune modification de périmètre n'est à signaler.

Avec 395 foyers donateurs, l'année 2010 a connu une très forte progression de presque 9% (8,82%) par rapport à l'année précédente. Ce retournement de tendance, après 3 années de baisse, est même plus important que celui qui avait été espéré (380). Il est le fruit de la reconstitution, fin 2008, d'une équipe pastorale, de la nouvelle explicitation et de la mise en œuvre du projet d'Église (*Accueillants, pour une Église qui grandit en nombre et en foi*), du grand succès du culte du soir et plus généralement du dynamisme des très nombreuses activités paroissiales.

A. COMPTE DE RÉSULTAT

Recettes & produits :

L'exercice 2010 a connu une progression de 4,4% des contributions nominatives ordinaires des paroissiens reçues à 330.185 € contre 316.370 € en 2009 revenant ainsi au niveau de 2008 (330.750 €). Elles se sont établies au niveau du budget arrêté en mars 2010.

Les phénomènes expliquant la baisse du nombre de paroissiens et des contributions constatée l'année dernière (changement d'équipe pastorale, mise en œuvre de nouveaux cultes, etc.) et naturellement générateurs de quelques frustrations, éloignement provisoire, voire rupture, semblent bien dissipés.

On notera que la contribution moyenne s'est établie à 836 €, un peu plus faible que celle de l'année dernière (près de 872 €). Ceci est le reflet du « renouvellement » des contributeurs. En 2010, 60 foyers contributeurs n'ont pas renouvelé leur don. A l'inverse, 90 nouveaux foyers ont contribué en 2010 alors qu'ils ne l'avaient pas fait en 2009. Et 50 d'entre eux n'avaient « jamais » contribué dans la paroisse (ou, à tout le moins, pas depuis 2007).

A noter enfin que 48 foyers ont diminué, d'une année sur l'autre, leur contribution de plus de 10% pendant que 66 l'augmentaient de plus de 10%, 189 restant « stables ».

Les collectes dominicales sont restées quasi-stables à 39.643 €, reflet de la baisse du nombre de participants au culte du matin (117 à 97 en moyenne) compensée en partie par la croissance au culte du soir (63 à 72 en moyenne).

Cette tendance moyenne cumulée (180 en 2009 à 169 en 2010) s'est inversée en fin d'année puisque la participation a crû au dernier quadrimestre 2010 à 198 participants pour 187 sur la même période en 2009.

Les dons après cérémonies, nominatifs (13.536 €) et anonymes (4.584 €) sont en hausse de l'ordre de 25% pour un nombre de cérémonies ayant donné lieu à dons relativement stable, autour de 30.

Les recettes immobilières s'établissent à 147.266 € en très forte hausse de 41% (104.417 € en 2009). Cette évolution provient :

- D'une légère croissance à 80.967 € (75.574 € en 2009) pour les locaux du temple du Luxembourg
- D'une forte croissance de l'exploitation des locaux du temple de Pentemont à 45.921 € (contre 15.582 € en 2009) disponibles après les travaux de rénovation
- D'un quasi-doublement du produit de location des appartements à 20.378 € par de nouvelles mises à disposition (boulevard Raspail et au 3^{ème} étage de la rue Madame) et des révisions de prix.



A noter que 101.244 € correspondent à des remboursements de frais (contre 68.036 € en 2009) et 46.022 € proviennent de la location de salles ou d'appartements (36.381 € en 2009).

La Journée d'Église a rapporté 10.016 €, au même niveau que l'année précédente (10.652 €).

En matière de dons **extraordinaires ou exceptionnels**, les encaissements 2010 s'élèvent à 31.141 € dont:

- 16.141 € de deux associations « sœurs » de la paroisse qui ont souhaité participer aux frais de locaux
- 10.000 € d'une fondation agissant sous l'égide de la Fondation de France
- 5.000 € de la SACEM avec laquelle a été établi un partenariat pour l'organisation de la première saison des *Concert Spirituel Protestant*, au temple de Pentemont,

ainsi que 755 € de produits financiers nets de frais bancaires (135 €).

À ces **577.126 € de recettes de trésorerie** dont 527.336 € ordinaires et 49.790 € extraordinaires, à comparer aux données 2009 (578.407 € dont 470.498 € ordinaires et 107.909 € extraordinaires), il convient d'ajouter:

- la subvention reçue de l'Union Nationale pour charges pastorales (75.427 €),
- les avantages en nature pour 6.533 €,
- la subvention d'équipement de la Ville de Paris de 36.000 €, formellement annoncée (reçue le 3 mars 2011),
- et divers ajustements pour 136 €

pour aboutir au total des **produits du compte de résultat de 695.222 €**

Dépenses & charges :

Les dépenses de fonctionnement ordinaires s'élèvent à 25.208 €, en baisse de 4,7% par rapport à 2009.

Les frais de personnel ordinaires et extraordinaires, à 105.160 €, sont en très forte croissance par rapport à 2009 bien qu'inférieurs au budget de près de 10.000 €.

Comme prévu, et présenté en Assemblée générale, l'année 2010 a été marquée par :

- Le départ de la secrétaire à plein temps de la paroisse (ce qui a généré un coût extraordinaire de près de 10.000 € en 2010) et l'arrivée à mi-année de son successeur, à mi-temps (ce temps partiel impliquera une diminution du coût du secrétariat de l'ordre de 19.000 € en année pleine) ;
- La création du poste d'encadrement à plein temps de Secrétaire général, plus tôt dans l'année et à des conditions financières moins élevées que celles qui avait été budgétées prudemment. De surcroît, ce recrutement a pu se faire dans le cadre de contrats aidés jusqu'en 2012, qui, en 2010, a minoré le coût pour la paroisse de l'ordre de 7.500 €.

Globalement, les dépenses ordinaires, c'est-à-dire récurrentes, s'élèvent à 101.728 € et les charges extraordinaires nettes, non reconductibles, à 3.432 €.

Un exposé complémentaire sur « l'utilité » et le coût effectif de la décision de recrutement d'un Secrétaire Général sera fait à l'issue de la présentation des comptes et avant la présentation du budget.

Les coûts relatifs à Paroles Protestantes ont significativement diminué de 18.493 € à 10.701 € du fait de la mise en œuvre, à partir du mois de mai, de la décision présentée en Assemblée générale d'envoyer à tous des paroissiens répondant positivement à la proposition d'abonnement gratuite qui leur était faite (et non plus à tous les paroissiens).

Les dépenses diverses ordinaires s'établissent à 33.351 €, stables par rapport à 2009 et sans variations importantes dans les différents postes concernés :



ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT-LUXEMBOURG



- École biblique & évangélisation à 7.100 € dont 2.150 € de préparation à l'évolution pour 2011 du site *erf-pentelux*, 2.100 € de « publicité » pour le culte du soir et 650 € pour le Parcours alpha,
- Auto & transport, assurances et missions/réceptions à 6.906 €,
- Impôts & taxes à 11.310 €,
- Divers à 8.035 € dont 7.535 € de Commissariat aux comptes.

La Cible totale versée à la région parisienne de l'Église réformée de France s'élève à 232.000 € dont 228.500 € de cible ordinaire (+ 3,2%) et 3.500 € extraordinaire (correspondant à 25% du résultat ordinaire 2009) et reflète l'engagement de l'association auprès de l'Église réformée.

Les dépenses ordinaires relatives aux trois d'immeubles à 73.061 € connaissent une progression de 3% par rapport à 2009.

Les travaux, classés par habitude en extraordinaires malgré une, hélas, grande récurrence et immobilisés s'établissent à 80.226 € en baisse importante par rapport à 2009 (142.773€) :

- Rue Madame :
 - ✓ Les travaux faisant suite à la visite de la *Préfecture de police* du 19 janvier 2009 se sont poursuivis, pour 24.249 € (après 51.122 € en 2009) concernant principalement la construction d'un local destiné aux poubelles, et un réseau VMC au sous-sol,
 - ✓ L'aménagement du palier du rez-de-chaussée devant l'ascenseur, du bureau du Secrétaire général, et d'un espace utilisable pour l'accueil à coûté 21.835 €,
 - ✓ La rénovation de l'appartement du 3^{ème} étage (pour être loué) a eu un coût de 15.371 €,
 - ✓ Les nouveaux placards de la salle Calvin ont coûté 4.889 €,
 - ✓ Divers aménagements et réparations ont généré des dépenses à hauteur de 7.639 €.
- Rue de Grenelle :
 - ✓ Divers aménagements et réparations ont généré des dépenses à hauteur de 3.934 €.
- Boulevard Raspail :
 - ✓ Une réparation a généré une dépense de 338 €.
- Un ordinateur portable a été acquis ainsi qu'une télévision, fixée rue de Grenelle, pour 1.971 €.

Au titre des autres dépenses extraordinaires, ou diminutions de dépenses extraordinaires on soulignera

- Une charge pour deux subventions accordées, l'une de « rattrapage » 2009 et l'autre au titre de 2010 de 2.000 € chaque, à l'Auditoire ;
- Des recettes de 7.692 € (généralement liées à des « trop-payés » antérieurs)
 - ✓ à un remboursement de la Ville de Paris des frais de chauffage liés aux travaux de rénovation de la rue de Grenelle, en 2007/2008 (3.465 €),
 - ✓ à un remboursement de trop-perçu sur l'ancien contrat reprocopieur (1.090 €),
 - ✓ à la vente d'anciens haut-parleurs de la rue de Grenelle (862 €),
 - ✓ à un remboursement d'assurance chauffe-eau Raspail (222 €) ;
- Des dépenses diverses pour 2.053 €.

A ces **dépenses de trésorerie de 560.121 €** dont 472.549 € ordinaires et 87.572 € extraordinaires, à comparer aux données 2009 (621.410 € dont 456.442 € ordinaires et 164.968 € extraordinaires), il convient :

- D'ajouter les charges non encore réglées en termes de rémunérations pour 4.926 €, ainsi que divers ajustements nets pour 1.113 €,
- De retrancher les dépenses de travaux immobilisés (80.226€), et à l'inverse, d'ajouter la dotation brute aux amortissements « ordinaires » pour 123.398 € et « extraordinaires » pour 17.257 €,
- D'ajouter la rémunération des ministres mis à la charge (comptable) de notre association par la région de l'Église réformée de France (75.427€),

pour aboutir au total des **charges du compte de résultat de 702.016 €**.



Au final,

- **la trésorerie** qui était de 131.962,27 € à fin 2009 s'établit à **148.966,72 € à fin 2010** ;
- **le résultat comptable d'exploitation 2010 est négatif de 56.624,01 € et le résultat comptable total de l'exercice est négatif de 6.794,81 €**, à comparer au déficit de l'exercice antérieur de 76.420,59 €.

Comme annoncé lors de l'examen des frais de personnel, le trésorier revient sur la **décision et le coût effectif de la création du poste d'un Secrétaire général.**

Les motifs de cette décision, exposée lors de l'Assemblée générale de mars 2010, étaient triples :

- La professionnalisation de plusieurs fonctions qui doivent être pleinement et souvent réglementairement assurées :
 - ✓ Comptabilité d'engagement (outre de trésorerie, plus « compréhensible ») soumise à Commissariat aux comptes,
 - ✓ Respect, pour les bâtiments accueillant du public, de nombreuses règles et de plus en plus « compliquées »,
 - ✓ Gestion humaine et administrative des salariés, plus nombreux,
 - ✓ Dossiers de demande de subvention de plus en plus lourds à remplir,
 - ✓ Relations avec le propriétaire du temple de Pentemont (la Ville de Paris) et les Monuments historiques,
 - ✓ Outils informatiques de communication (site internet, mailing et newsletter en nombre) et gestion des fichiers ;
- La taille de la paroisse, qui doit achever sa transformation depuis la fusion intervenue en 2005, pour mettre en œuvre son projet d'Église « *Accueillant, pour une Église qui grandit en nombre et en foi* » ;
- Le fait qu'entre 2010 et 2012, des compétences et du temps mis « à la disposition » de l'association vont disparaître. Vous voyez que dans la slide alors présentée, le futur Secrétaire général occupe, pour un tiers de son temps, des fonctions qu'assumait jusqu'à présent le trésorier.

Par ailleurs, le développement de la paroisse accroît inévitablement la charge de travail de tous. Or, le ministère de Conseiller presbytéral, dans une grosse paroisse comme la nôtre, devient plus difficile à pourvoir. Les actifs en capacité de « gestion » sont souvent professionnellement très pris. Les retraités n'ont pas toujours le désir d'accompagner les assez fortes transformations que nous impulsions.

C'est pour faire face à ces évolutions et à ces diverses situations, que nous avons fait le choix du développement et non du renfermement sur nous-mêmes et décidé de procéder au recrutement d'un Secrétaire général, personnel d'encadrement à plein temps, et à la modification du dispositif de secrétariat intégrant une réduction de 50% du temps de secrétariat et un bénévolat de plusieurs personnes assurant le complément nécessaire aux tâches de secrétariat.

Financièrement, cette décision s'est accompagnée d'un examen des possibilités d'accroissement des recettes patrimoniales, et plus particulièrement, de location de logements.

Nous vous avons présenté un dispositif qui, en année pleine, intégrait :

- Une évolution des rémunérations, pour l'ensemble des personnels employés par la paroisse, de 87.300 € (en 2009 sur base de l'ancien dispositif) à 150.000 € maximum en 2011 (ignorant quelle serait précisément la rémunération du Secrétaire général). Celles-ci s'établiront finalement à 109.300 € compte tenu d'un contrat aidé (120.900 € hors aide à recevoir) ;



- Une progression des recettes au titre des locations de logements de 10.300 € (en 2009 avant modification) à 39.100 € ;
- ⇒ Et donc une charge nette (location – frais de personnel) prévue à 112.700 € en surcoût entre 2009 et 2011 de 35.700 €. Cette charge nette qui s'avère finalement être de 70.200 € (81.800 € hors impact du contrat aidé) en moindre coût de 2009 à 2011 de 6.822 € (en surcoût de 6.959 € hors impact du contrat aidé).

Comptes analysés et mesure de la solidarité d'ERPL vis-à-vis de la région parisienne et de l'ER

Le trésorier, sur base des informations concernant l'association et l'ensemble des paroisses de la région parisienne souligne :

A. Projetés sur base 100 en 1998 :

- Le montant des contributions d'ERPL s'établit à 147 en 2010 alors que le montant des contributions de l'ensemble des paroisses réformées de la région parisienne s'établit à 109 en 2009 (dernière année de disponibilités statistiques) ;
- Le nombre de contributeurs d'ERPL s'établit à 102 en 2010 alors que le nombre de contributeurs de l'ensemble des paroisses réformées de la région parisienne s'établit à 91 en 2009 (dernière année de disponibilités statistiques).

Ces données sont le signe d'une paroisse dynamique, tant collectivement (nombre de contributeurs) qu'individuellement (montant des contributions).

B. Que ceci « oblige » la paroisse vis-à-vis des paroisses moins bien pourvues de la région parisienne et de l'Église tout entière et que c'est pour cela que :

- Tout en consacrant une part importante de ses dépenses locales par rapport à l'ensemble des dépenses (43,6% en 2010),
- Sachant qu'une très grosse part de ses recettes provient des paroissiens (84,7% en 2010), notre association poursuit ses efforts de solidarité en majorant plus qu'il ne lui est demandé, le montant des ses versements à la région parisienne (+ 2,6% en 2010 et + 3,6% en 2011), que ce soit au titre de la Cible (+3,16% en 2010 et + 3,50% en 2011) ou en « partageant » les excédents de trésorerie dégagés, en reversant 25% à la région (3.500 € en 2010 et 4.250 € en 2011).

B. BILAN

Le total de bilan est resté très stable de fin 2009 (4.444.619 €) à fin 2010 à 4.428.307 € soit une diminution de 16.312 €.

A l'actif, cette baisse trouve son origine :

- Dans une baisse des immobilisations nettes de 60.430 € (similaires à celle de 2009 par rapport à 2008 de 32.259 €) Celle-ci résulte :
 - ✓ d'acquisitions / entrée en immobilisations nettes de 56.975 € [immobilisation brutes de 80.226 € minorées de 23.251 € correspondant à des immobilisations 2009 qui avaient été amorties intégralement sur ce même exercice] en sensible diminution par rapport aux acquisitions brutes et nettes de 2009 à 118.051 € ;
 - ✓ d'amortissements nets de 117.404 € [composés d'une part d'amortissements bruts « ordinaires » de 123.398 € diminués de 23.251 € correspondant aux immobilisations 2009 qui avaient été amorties intégralement sur ce même exercice et, d'autre part, d'amortissements « extraordinaires » de 17.257 €] en légère diminution par rapport aux amortissements bruts et nets de 2009 à 135.590 € ;



- Dans une augmentation des comptes de tiers de 27.113 € pour s'établir à 36.000 €, reflet de la subvention d'équipement accordée par la Ville de Paris au titre des travaux de mises aux normes de sécurité demandés par la Préfecture de police ;
- Dans l'augmentation de la trésorerie de 17.004 € qui s'établit à 148.967 €.

Au passif, on notera en particulier :

- Une baisse des fonds propres (6.795 €) strictement liée au résultat comptable négatif de l'exercice,
- Et d'une baisse des comptes de tiers (- 1.750 €) et des provisions pour charges (- 2.767 €) et des produits constatés d'avance (- 5.000 €).

C. NOTE ANNEXE AUX COMPTES

Celle-ci reprend les principes, règles et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes, indique en particulier, dans les notes sur le bilan, les éléments relatifs aux immobilisations et amortissements et dans les notes sur le compte de résultat, l'analyse des charges et produits courants et exceptionnels.

IV / PRÉSENTATION DU BUDGET 2011

Les progressions indiquées s'entendent, sauf mention expresse, par rapport au réalisé 2010.

Jean Herr, Adjoint au trésorier, présente le budget 2011.

Le budget 2011 a été élaboré en équilibre et il est tout à la fois prudent et non dépourvu d'ambition.

Recettes

Le budget des contributions nominatives, qui représentent près des deux tiers de nos recettes ordinaires (62% exactement) est construit par prudence sur un montant total stable à 330.000 € (pour 330.185 € en 2010) mais avec une augmentation des contributeurs de 2,5% soit 10 foyers supplémentaires, et une contribution moyenne de 815 € par contributeur (pour 836 € en 2010). En effet on sait que les nouveaux contributeurs donnent souvent moins que les « anciens ». Le maintien du montant total des contributions implique donc un effort de tous.

Les collectes dominicales sont prévues en très légère progression (1%) à 40.000 € par prudence, même si notre « vrai » objectif est de voir croître le nombre de participants aux cultes.

Pour les dons après cérémonie, comme chaque année, un montant de l'ordre de la moyenne des trois années précédentes, soit 17.300 €, est retenu.

Les recettes immobilières de toutes natures, qui représentent près d'un quart (24% exactement) de nos recettes, sont prévues globalement stables à 145.100 €. Elles sont de natures assez différentes :

- Classées en recettes ordinaires, 86.000 € proviennent de dons et remboursements de frais. Prudemment elles représentent 85% des recettes de même nature de 2010.
- Les locations de salles pour 20.000 € (prudemment à - 22% du montant atteint en 2010) sont classées par moitié en ordinaire et en extraordinaire.
- Les locations d'appartements représenteraient 39.100 € en quasi-doublement (+ 92%). Cette évolution résulte des mises en location initiées au cours d'année 2010 (appartement du 3ème étage de la rue Madame devenu libre à la location avec le départ de la précédente secrétaire et chambre de l'immeuble du bd Raspail non utilisée actuellement par le pasteur) et d'une poursuite du rapprochement du prix de marché pour l'appartement du 4^{ème} étage de la rue Madame.



Pour la journée de paroisse, l'objectif est fixé à 12.000 € soit + 20%, ce qui implique un réel effort de créativité de la part des organisateurs et d'implication des paroissiens.

En matière de dons exceptionnels, un montant de 54.700 € est inscrit au budget, en forte hausse par rapport à 2010 du fait du report à 2011 de la subvention qui était attendue de la Ville de Paris pour 2010 :

- La subvention de la Ville de Paris, suite à la convention signée avec elle en date du 8 novembre 2010, sera de 36.000 €, en contribution aux travaux réalisés pour la sécurité de l'immeuble Rue Madame ;
- La SACEM a d'ores et déjà indiqué qu'une subvention de 5.000 € pour le *Concert spirituel protestant* du temple de Pentemont serait accordée ;
- Nous espérons la reconduction du don reçu ces dernières années d'une fondation agissant sous l'égide de la Fondation de France, pour 10.000 € ;
- Enfin 3.700 € sont espérés de deux associations de la paroisse.

Avec des produits financiers nets des frais bancaires de 750 € le **total des recettes s'inscrirait à 599.850 € (+ 3,9%) dont 534.250 € ordinaires (+ 1,3%) et 65.600 € extraordinaires (+ 31,9%)**.

Dépenses

Les dépenses sont prévues égales aux recettes.

Elles s'établiraient ainsi à **599.850 € (+ 7,1%) dont 505.950 € ordinaires (+7,1%) et 93.900 € extraordinaires (+7,3%)**.

Les dépenses de fonctionnement ordinaires sont prévues à 27.300 € compte-tenu de l'accroissement de l'activité de la paroisse lié à la mise en œuvre de son Projet d'Église (+8,3%).

Les frais de personnel totaux à 109.300 € progressent de 3,9% par rapport à 2010

Cette augmentation résulte principalement de l'effet en année pleine du recrutement l'année dernière du Secrétaire général, compensé partiellement par le passage à un mi-temps du secrétariat, en cours d'année dernière également. Nos frais totaux de personnel, qui étaient envisagés il y a un an comme pouvant s'établir à un maximum de 150.000 €, ne s'élèveront ainsi qu'à 109.300 € en 2011. Le Trésorier a fait un point complet sur ce sujet et il n'est donc pas nécessaire d'y revenir plus amplement maintenant.

Les coûts relatifs à Paroles Protestantes à 6.200 € baissent de 42% dans la stricte application de la décision prise en Assemblée générale de 2009, mais s'appliquant en 2011 sur une année complète. Pour mémoire, alors qu'antérieurement tous les paroissiens étaient « mécaniquement » abonnés (sauf ceux qui demandaient spécifiquement à ne pas recevoir ce journal), depuis mai 2010 seuls les paroissiens qui répondent positivement au courrier de proposition d'abonnement gratuit qui leur est faite sont abonnés.

Les dépenses diverses ordinaires augmentent de 14,4% à 38.150 €. Elles comprennent:

- les dépenses pour l'École biblique, le catéchisme et l'évangélisation pour 10.500 €, en hausse de 48%; cette forte augmentation s'explique principalement par un ambitieux plan de communication, chiffré à 7.000 €, pour mieux faire connaître les cultes et activités de notre paroisse ;
- Les dépenses auto / transports et missions / réceptions pour 5.600 € en hausse de 2% ;
- Les assurances, impôts / taxes et divers (dont en particulier les coûts de Commissariat aux comptes), pour 22.050 € en hausse de 6,2%.

Les dépenses diverses extraordinaires à 44.250 €, sans comparaison possible avec les 6053 € de 2010, intègrent :

- un budget prévisionnel important de 19.000 € pour la réalisation d'un nouveau site internet de la paroisse, afin de mieux communiquer, avec nos paroissiens et vers le monde extérieur, par ce media devenu essentiel aujourd'hui, et afin également de faciliter les opérations, très lourdes actuellement, de mise à jour du site par le secrétariat ;



- un budget de 7.000 € pour les *Concert spirituel protestant* ;
- 2.000 € de subvention pour l'Auditoire ;
- ainsi que 14.250 € de réserve de précaution.

La cible totale versée à la région parisienne de l'Église réformée de France s'élèvera à 240.750 € dont 236.500 € de cible ordinaire (+ 3,5 %) et 4.250 € extraordinaires correspondant à 25% du « résultat » ordinaire 2010.

Les dépenses ordinaires d'immeubles, à 76.900 € progressent de 5,3%.

Travaux

Marcel Krebs, responsable des locaux et travaux, apporte les précisions suivantes :

A. Inclus au budget 2011

Les dépenses extraordinaires pour travaux dans les immeubles à 57.000 € ont été déterminées comme une résultante : ce qui est financièrement possible.

- Au titre de la suite des travaux découlant de la visite de sécurité de la Préfecture de police rue Madame, sont prévus 8.650 € (sécurisation de l'escalier de secours côté Sud, coffrage coupe-feu des colonnes techniques) ; il restera à trouver et financer une solution satisfaisante (escalier de secours) pour permettre l'utilisation du 3^{ème} étage sans restriction sur les effectifs.
- Rue Madame également sont prévus la mise aux nouvelles normes de sécurité de l'ascenseur (3.000 €), la réalisation d'une rampe d'accès pour handicapés côté Jean Bart (5.000 €), l'audit des fontes (2.000 €) ainsi que du plafond du temple qui présente des fissures (4.000 €), le remplacement d'une partie des dalles de moquette usagées du temple (5.000 €), une révision du chauffage (1.800 €), l'amélioration de l'aménagement de l'accueil et de la bibliothèque (1.300 €), ainsi que divers aménagements ou rénovations plus modestes (5.900 €).
- Rue de Grenelle sont prévus la rénovation de deux pièces au-dessus du logement de gardien (4.000 €), une enveloppe de 2.000 € en prévision d'éventuels coûts indirects liés au chantier de rénovation de l'orgue ainsi que divers aménagements plus modestes (1.400 €).
- Une enveloppe de 4.000 € est prévue pour des travaux votés par la copropriété ou probables, pour le logement de pasteur du bd Raspail.
- Sont inclus dans le total une enveloppe de 2.000 € pour renouveler et compléter le matériel informatique du secrétaire et du Secrétaire général ainsi qu'une marge de sécurité de 7.000 €.

B. Envisagés pour au-delà de 2011

Les principaux chantiers de travaux pourraient être:

- Pour la rue Madame, principalement :
 - ✓ La rénovation et l'aménagement du couloir d'entrée jusqu'au palier du gardien,
 - ✓ L'insonorisation et l'isolation du couloir du bureau des pasteurs,
 - ✓ Un remplacement des fontes, en fonction de l'audit qui va être réalisé en 2011,
 - ✓ La rénovation de l'escalier principal menant du rez-de-chaussée au premier étage,
 - ✓ Un éventuel nouvel escalier d'évacuation entre le 1^{er} et le second étage ;
- Pour la rue de Grenelle, principalement :
 - ✓ L'isolation phonique de la sacristie,
 - ✓ L'aménagement du mur du vestibule central,

sachant que le propriétaire, la Ville de Paris, devrait ou pourrait prendre à sa charge les mesures pour que nous puissions plus et mieux utiliser les salles en étage et en particulier le *salon Luther* ainsi que le traitement des dalles qui se dégradent dans la nef du temple.



V / CERTIFICATION et RÉVISION DES COMPTES

Monsieur Denis Duchesne, Commissaire aux comptes donne lecture de son rapport général sur les comptes annuels et précise qu'il n'a plus, à compter de cette année, à réaliser de rapport spécial relatif aux conventions réglementées.

Le Réviseur, Monsieur Paul-André Bolgert, confirme la conformité des documents présentés à l'Assemblée générale avec ceux certifiés par le Commissaire aux compte.

VI / DÉBAT AVEC L'ASSEMBLÉE

- Le pasteur Jean-Paul Morley liste les dix principaux défis auxquels l'association s'est attelée et qui montrent la vigueur de notre communauté :
 - 1- *Réussir en 2-3 ans la fusion de deux paroisses très dissemblables par leur style, leur taille, leur sensibilité,*
 - 2- *Passer, pour chacune, d'un pasteur de référence à deux pasteurs pour l'ensemble,*
 - 3- *Renouveler en une seule année cette équipe pastorale,*
 - 4- *Subir, pendant une année, la fermeture pour rénovation du temple de Pentemont,*
 - 5- *Effectuer des travaux inattendus, considérables et coûteux rue Madame, imposés par des obligations de sécurité,*
 - 6- *Effectuer et financer des travaux complémentaire rue de Grenelle pour ce que la Ville de Paris n'a pas fait,*
 - 7- *Renouveler profondément notre offre de cultes, avec le déménagement douloureux de celui du matin et la création ex nihilo de celui du soir, au style différent, pari pour un nouveau public qui est venu et qui est là,*
 - 8- *Développer et rajeunir le culte du matin en innovant, avec les enfants et avec la musique,*
 - 9- *Lancer diverses activités nouvelles (groupe 30-45 ans, camp pour les jeunes, marches en Terre Sainte, groupes bibliques ou théologiques, animations de mi-journée, etc.),*
 - 10- *Développer, enfin, la communication avec le site Internet, les kakémonos, les affiches, la Newsletter, journaux et radios, l'embauche d'un Secrétaire général, etc.*

pour bâtir une Église dont tous nous disent aujourd'hui qu'elle est vivante, joyeuse, accueillante, riche humainement et dans ce qu'elle apporte, et qui grandit.

JP Morley rappelle l'immense travail de François Schlumberger et de Marie-Pierre Cournot dans cette entreprise tout au long de ces dernières années, et souligne combien leur doit toute la communauté.

- Un paroissien prend la parole pour exprimer son attachement au parcours Alpha, puissant outil pour annoncer l'Évangile, et exhorter la paroisse à le conserver.
Marie-Pierre Cournot répond que le Conseil presbytéral comme l'équipe en charge d'Alpha ont décidé de le continuer : ce n'est pas la solution de s'arrêter qui a été retenue, mais la question valait la peine d'être posée.
- Une paroissienne souligne l'importance de la CIMADE, principalement en ce moment difficile pour les demandeurs d'asile, avec une hausse des tarifs des dossiers de demandes de régularisation.



VII / VOTES

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Trésorier au nom du Conseil presbytéral sur sa situation financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil presbytéral au cours de cet exercice et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

En conséquence, l'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus au Trésorier et aux membres du Conseil presbytéral ainsi qu'au commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de 6.794,81 €uros de l'exercice clos le 31 décembre 2010 intégralement au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget 2011 et entendu les explications de l'Adjoint au trésorier, approuve le budget de l'association pour l'exercice en cours.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



VIII / DURÉE DES MANDATS DE CONSEILLERS PRESBYTÉRAUX (Modification exceptionnelle)

François Schlumberger fait un « état des lieux » du projet de constitution de l'Église unie Luthéro-réformée.

Il introduit son propos par la lecture d'un éditorial cosigné par le Pasteur Joël Dautheville, président du Conseil exécutif de l'Église évangélique luthérienne de France et le Pasteur Laurent Schlumberger, président du Conseil national de l'Église réformée de France, que chacun pourra retrouver sur le site www.eglise-protestante-unie.fr ainsi que d'autres informations générales sur ce projet *délicat* mais qui nous permettra, *ensemble, plus et mieux fidèles à la mission que Christ confie à son Église : manifester l'Évangile au monde !*

Il rappelle, par une frise chronologique puis par un certain nombre d'exemples (dont la formation des pasteurs) ce que les deux Églises partagent depuis fort longtemps ... au-delà même de la foi et des principes théologiques.

Il décrit les principales étapes parcourues et à venir entre l'appel de la paroisse (Luthérienne) de Bourg la Reine en 2001 et le 1^{er} synode (constitutif) national de **l'Église protestante unie de France – Communion luthérienne et réformée** qui devrait se tenir à Lyon en mai 2013.

Dans la perspective de l'Assemblée générale de notre association qui devra se tenir à l'automne (novembre probablement) 2012 pour mise en conformité des nouvelles règles dont la modification de nos statuts, il est apparu souhaitable de faire coïncider l'élection des conseillers presbytéraux à cette même date.

C'est pour cela que les membres de l'association sont aujourd'hui appelés :

- à prolonger les mandats des conseillers presbytéraux dont l'échéance est mars 2012,
- à raccourcir les mandats des conseillers presbytéraux dont l'échéance est mars 2015,
- et à prolonger les mandats du Bureau du Conseil presbytéral qui va être constitué dans les prochains jours, à l'automne (probablement novembre) 2012.

Quatrième résolution

*L'Assemblée générale,
vu la Discipline de l'Église réformée de France, notamment ses articles 3, 29, 31, 32, 33, 35 et 40,
vu les articles 4 et 14 des statuts de l'association culturelle,
vu la décision 7 du synode national réuni à Paris les 15 et 16 janvier 2011,
sur proposition du Conseil presbytéral, décide :*

- 1. de prolonger la durée des mandats des Conseillers presbytéraux qui devaient arriver à échéance au 1^{er} trimestre 2012 et de réduire celles des mandats des Conseillers presbytéraux qui devaient arriver à échéance au 1^{er} trimestre 2015, afin qu'un renouvellement complet du Conseil presbytéral soit organisé au cours du dernier trimestre 2012, après approbation par l'Assemblée générale de statuts conformes aux statuts types approuvés par le synode national au printemps 2012 ;*
- 2. de prolonger d'autant la durée du mandat des membres du Bureau du conseil presbytéral.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



IX / RAPPORT D'ACTIVITÉS

A. Travaux du Conseil presbytéral (principaux thèmes traités)

Depuis l'Assemblée générale de mars 2010, qui ne comportait pas d'élection et n'a donc entraîné aucun remaniement, le Conseil presbytéral a tenu onze séances ordinaires, dont une au cours d'un week-end de retraite au mois de septembre.

- La gestion de la paroisse a connu cette année un grand bouleversement, avec la création d'un poste de Secrétaire général et l'arrivée dans cette fonction de Sylvie Arnstam. Parallèlement nous avons conduit un changement de secrétaire de paroisse avec le licenciement d'Armandine Wolff et l'embauche de David Veldhuizen, ainsi qu'une diminution du temps de travail qui passe d'un plein temps à un mi-temps. L'objectif de ces modifications et innovations est la réussite de l'ambitieux Projet d'Église, présenté à la dernière Assemblée générale.
- La paroisse est en effet passée à la seconde étape du Projet d'Église : sa mise en pratique, notamment par le biais de la communication, à l'intérieur comme à l'extérieur de notre communauté. La communication numérique a été particulièrement privilégiée, par la rénovation du site Internet et surtout le lancement d'une *Newsletter* hebdomadaire, intitulée *Pentelux Hebdo*. Cette lettre numérique arrive désormais à tous les paroissiens qui ont donné leur mail et les informe des activités, des cultes, des événements. Elle assure aussi un lien plus étroit avec des paroissiens qui se rendent moins souvent aux cultes mais désirent garder le contact avec leur communauté. Elle propose enfin des pistes de réflexion spirituelles et correspond en cela au souci d'Évangélisation qui a guidé tout le travail de cette année.
- Comme le prévoit le Projet d'Église, un soin particulier a été apporté à l'évangélisation, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la paroisse. Le Conseil Presbytéral a ainsi tenu à rencontrer divers responsables d'activités de la paroisse (responsables des Scouts, des visites, des dîners d'après culte, de la musique...) : l'objectif est d'offrir aux paroissiens un cadre accueillant en permettant à chacun de s'engager dans la voie qui lui correspond le mieux.
La mise en place d'un groupe de 30-45 ans, mais aussi d'un secrétariat bénévole va dans le même sens, en promouvant à la fois l'engagement et la joie d'être ensemble.
C'est également le cas de la diversification des groupes de formation biblique ou théologique, qui rencontrent un vrai succès.
Succès aussi, en maturité et assiduité, pour le recul de l'âge de la confirmation à 16 ans.

A l'extérieur de la paroisse, un projet de parrainage en lien avec la CIMADE nous permet de nous ouvrir davantage aux autres. Le lancement des *Concert spirituel protestant* (CSP), dans le cadre de notre partenariat avec la SACEM, a rencontré un grand succès et contribue à la visibilité d'ERPL, comme la participation plus active des paroissiens et des Conseillers presbytéraux aux projets de l'Auditoire.
Parallèlement, l'union avec les luthériens au niveau national se prépare.
- Toute réflexion sur l'évangélisation va bien sûr de pair avec une réflexion sur les cultes, et cette année a aussi été l'occasion de faire un bilan après l'organisation du redéploiement des cultes l'an dernier. Grâce aux travaux de la Commission cultes, le Conseil presbytéral a pu non seulement mener cette réflexion mais aussi proposer des ajustements afin que les jeunes et la musique, composantes essentielles de cultes joyeux et accueillants, soient mieux représentés : la participation des jeunes, et notamment des enfants, a pu être accrue, notamment lors des cultes des 2^{èmes} dimanches ; la musique a aussi été privilégiée, par la mise en place des cultes des 4^{èmes} dimanches.
- Enfin, et bien qu'il n'y ait pas eu d'élection lors de l'Assemblée générale de 2010, le Conseil a choisi de se préparer aux renouvellements de grande ampleur qui auront lieu dans les prochaines années en procédant à une nouvelle répartition des responsabilités (Adjoint au trésorier). Il a aussi été attentif à l'expression du désir d'engagement de certains paroissiens, afin de présenter leur candidature à la nouvelle Assemblée générale dans l'optique de pourvoir quatre des cinq postes qui se trouvent vacants depuis la démission de trois conseillers en 2009 et de deux en 2011.



B. Vie ecclésiale

- Cultes dominicaux

Il semble que la fusion des deux paroisses et le redéploiement des lieux de cultes qu'elle a entraîné soient maintenant totalement acceptés et assimilés. La formule du culte du soir a réellement trouvé sa place et son public propre, avec une fréquentation en augmentation.

De nombreux laïcs participent chaque dimanche à la liturgie et d'autres préparent et assurent les vidéos-projections du culte du soir.

- Cultes dits « spéciaux »

La mise en place de cultes spéciaux le matin s'est poursuivie avec l'invitation des enfants au début du culte et le culte musical du 4^{ème} dimanche du mois en plus de cultes de rassemblement du 2^{ème} dimanche, 4 cultes parents-enfants dans l'année. Il y a eu aussi un culte découverte et un culte fleuri.

- Moyenne observée de fréquentation des cultes : 187 personnes par dimanche ordinaire et 238 lors des cultes de rassemblements.

L'assistance au culte n'a pas augmenté globalement sur l'année mais depuis septembre le nombre moyen de participants au culte est en hausse de 6 % par rapport à 2009 pour la même période. Nous notons d'ailleurs un rajeunissement sensible et une diversification du public des cultes.

Un effort important a été fait vers l'accueil, en particulier auprès des familles, puisque ce thème s'est avéré primordial dans notre nouveau Projet d'église rédigé cette année.

C. Partage de la parole et activités

L'ensemble des responsables des diverses activités représente 80 personnes (ERPL + ELP), dont deux efficaces maîtresses de maison.

- Catéchètes : 16 personnes

- Poursuite des groupes d'étude biblique et de partage spirituel : Alpha, Omega, Gamma, B comme Bible, F.E.T.E.

La plupart de nos activités ont vu leur public augmenter en 2010 (groupe théologique, groupe biblique, école biblique ...) sauf le parcours Alpha qui n'a pas rencontré cette année le public espéré.

- Poursuite des groupes œcuméniques du 6^{ème} et du 7^{ème}

- Poursuite de la Halte de prière, de la chorale, du Spiritual Workshop (Negro spirituals), des Concert spirituel Protestant, du ciné-rencontre, du cercle de lecture, du groupe 30-45

- Poursuite des conférences et événements artistiques : avec l'Auditoire, concerts de musiciens de la paroisse, expositions de peinture, journées du patrimoine.

D. Actes paroissiaux

Baptêmes	14 (dont 11 enfants, 3 adultes)
Mariages	3
Services funèbres	21

E. Statistiques paroissiales

Membres connus de la paroisse	1 568
Membres électeurs	608
Foyers connus	749
Enfants inscrits à l'école biblique	35
Enfants inscrits à l'éveil biblique	10
Catéchumènes	55
Catéchèse d'adultes	60
Inscrits à des groupes de jeunesse	15
Louvetaux & éclaireurs	100
Chorales	70



Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le modérateur déclare close l'Assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg.

Composition du Conseil au 5 avril 2011

Bureau

Président	Jean-Mathieu HELLICH	mandat renouvelable en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Vice-président	Marie-Pierre COURNOT	fin de mandat en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Trésorier	Jean HERR	mandat renouvelable en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Secrétaire	François-Xavier ROMANACCE	mandat renouvelable en 2015 (ramené à 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Pasteur	Jean-Paul MORLEY	
Pasteur	Simon WIBLÉ	

Conseillers

Nathalie BALLOT-LÉNA	mandat renouvelable en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Alain BONNET	fin de mandat en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Dominique FOUGEIROL	mandat renouvelable en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Marcel KREBS	mandat renouvelable en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Takako MULLER	fin de mandat en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Basile SCHLUMBERGER	mandat renouvelable en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
François SCHLUMBERGER	fin de mandat en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Francis SYKES	fin de mandat en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Véronique THIERRY-MIEG	mandat renouvelable en 2015 (ramené à automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)
Denis VERREY	mandat renouvelable en 2012 (automne 2012 suite à 4 ^{ème} résolution)

Pièces jointes

Rapport général du Commissaire aux comptes :

- Le rapport de Monsieur Denis DUCHESNE,
- Le compte de résultat 2010,
- Le bilan au 31 décembre 2010,
- La note annexe aux comptes 2010.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes

Les autres documents financiers présentés en Assemblée Générale :

- **L'état de synthèse** des finances de l'association (2006 -> 2011),
- **Le réalisé de l'année 2010 et le budget de l'année 2011** (en regard du réalisé 2009, du budget 2010) **et les perspectives 2012 et 2013** en flux de trésorerie,
- **Le tableau de suivi des travaux** 2010 et inscrits au budget 2011 (en regard des réalisés 2001 -> 2009).